

Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 153
Octobre 2021

Au sommaire

Edito	2
L'agenda	2
Présentation d'une commission	3
Du mouvement dans les commerces	3
Deux figures emblématiques	4
Nos équipes municipales	5
Ça bouge à Bar-sur-Seine	5
La voie aux élus	6
Point sur les travaux rue du stade	6
Les associations se présentent	7
Calendrier des collectes	8
Permanences	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

ÉDITO

Le Conseil Municipal a voté le 12 avril 2021 pour la création d'un Conseil Municipal Jeune (CMJ). Le 22 juillet, le Conseil Municipal a voté le règlement du CMJ.

Les élections se dérouleront le **jeudi 18 novembre 2021**.

Tout mineur de Bar-sur-Seine, à partir du CE2 et jusqu'à 17 ans, peut déposer sa candidature et participer activement à la vie municipale en cas d'élection.

Tous les jeunes en âge de participer (candidats et votants) recevront un courrier qui leur servira de carte d'électeur. En outre, le courrier contiendra le formulaire pour déposer sa candidature éventuelle. Toute candidature est à remettre en mairie **au plus tard le 21 octobre 2021**.

Le Conseil Municipal Jeune (CMJ) sera composé de 12 élus, pour une durée de 2 ans : 4 élus seront du niveau CE2 et auront jusqu'à 11 ans, 4 élus auront entre 12 et 14 ans et 4 autres entre 15 et 17 ans. Ce CMJ aura un budget de 5 000 € et devra proposer au moins un projet dans l'année qui passera ensuite en conseil municipal.

Des élus municipaux seront présents aux réunions, afin d'aider, mais sans interférer dans les choix des jeunes élus.

En choisissant de créer ce CMJ, le conseil municipal souhaite permettre aux jeunes de faire entendre leur voix et de porter des projets qui répondent au mieux à leurs besoins.

AGENDA

Vous organisez une manifestation ouverte au public ?

Contactez la mairie, pour publication sur le site Internet, la page Facebook, les panneaux lumineux et l'agenda du Petit Courrier : E-mail : mairie@bar-sur-seine.fr

Octobre 2021 :

06/10 : ludothèque *la Trottinette*, de 14h30 à 16h30 à la médiathèque

09/10 : JNCP, journée nationale du commerce de proximité, toute la journée dans la ville

17/10 : 10h à 18h « vente de dons de vêtements » au profit d'Haïti, salle polyvalente, par l'association *Métissage de Poulettes*

20/10 : don du sang, salle polyvalente

du 28/10 au 31/10 : exposition de peinture, salle polyvalente, par l'association *La Palette*

Novembre 2021 :

10/11 : ludothèque *la Trottinette*, de 14h30 à 16h30 à la médiathèque

11/11 : commémoration à 11h à la mairie, vin d'honneur à la salle polyvalente

14/11 : concours de Tarot, salle polyvalente

17/11 : ludothèque *la Trottinette*, de 14h30 à 16h30 à la médiathèque

don du sang, salle polyvalente

18/11 : voyage des anciens - élection du conseil municipal jeune

20/11 : concert de Sainte Cécile, salle polyvalente, par l'harmonie municipale

26/11 : remise des prix du concours des maisons fleuries

27/11 : repas des anciens

27 et 28/11 : concours de tir à l'arc, gymnase Paul Portier, par le Foyer Jean Vilar

28/11 : concours de Belote, salle polyvalente, par les *Étincelles de Loucas*

Décembre 2021 :

05/12 : marché de Noël organisé par le Comité d'Animations du Barséquanaïs

08/12 : ludothèque *la Trottinette*, de 14h30 à 16h30 à la médiathèque

15/12 : don du sang, salle polyvalente

18/12 : concours de Tarot, salle polyvalente

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION « École, Associations, Environnement, Communication »

Composition : Cécile Deharbe (maire-adjointe), Marie Luciot, Carole Heiligenstein, Xavier Philippe, Amaury Beaufort, Claude Hervy, Evelyne Besson, Christiane Leerman, Léa Roger et Caroline Gros.

Cette commission a d'ores et déjà organisé deux journées citoyennes : la première consistait à repeindre la grille de l'école maternelle et à réaliser une fresque sur un mur. La deuxième journée était consacrée au nettoyage du Croc-Ferrand, du parc de Val Seine et de rues adjacentes. Merci encore à tous les participants ! D'autres journées seront organisées ; chacun peut proposer un lieu, un thème.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en les transmettant à la mairie.



C'est également des membres de cette commission qui ont relancé le conseil municipal jeune dont les élections auront lieu prochainement. C'est un autre aspect du « bien vivre ensemble », incluant les jeunes dans la vie de la ville et dans ses projets.

Dans cette même direction, la commission travaille actuellement sur un projet de jardin partagé, où chaque adhérent de l'association pourra participer, plus ou moins activement, à un jardin collectif, avec partage des récoltes autant que des connaissances.

Enfin, la nouvelle forme du Petit Courrier a été travaillée par ce groupe. Certains membres participent également à sa distribution, mais ce ne sont pas les seuls.

DU MOUVEMENT DANS LES COMMERCE DE BAR-SUR-SEINE...

Ouverture d'un nouveau commerce : Calizou.

C'est Zoé Mod qui avait laissé ce pas de porte vide après avoir acheté et rénové un local à proximité. Zoé Mod a embelli la rue depuis un an, avec une belle vitrine et un fleurissement soigné. A présent, ce local jouxtant Champagne Gravure est tenu par Camille Kucharski, qui est originaire des Riceys et a choisi pour sa reconversion professionnelle d'ouvrir une boutique de vêtements femmes grandes tailles, et hommes. Le départ est encourageant. Bonne chance !

Reprise réussie de l'hôtel du commerce, par Pierre Labaune, qui dirigeait déjà le Mimi Pub, rue de la République. Avec environ 140 couverts le samedi, les 14 employés (tous venant des environs de Bar-sur-Seine) des deux commerces sont bien occupés !

La partie restaurant a été rénovée avant l'ouverture en août. Ensuite viendra la partie hôtel. Mais les travaux attendront un peu, il y a déjà beaucoup à faire !

Saluons le départ en retraite, bien mérité, de Francine Robat, qui aura tenu sa boutique à Bar-sur-Seine pendant 16 ans. Avant cela, elle avait travaillé notamment dans la bonneterie, puis s'était dirigée vers la vente, en commençant par les marchés (pendant 28 ans), et s'était finalement fixée Grande rue de la Résistance. Bonne continuation !

La ville perd deux figures emblématiques

Après le décès de Christian Fiévez au mois d'août, Bar-sur-Seine a accusé un second coup dur avec la disparition de Marcel Hurillon début septembre.

Hommage à Christian Fiévez, par Dominique Baroni

Christian s'est engagé au Conseil Municipal avec Marcel Hurillon en 2014.

En 2020, lors de la campagne des municipales il a tout naturellement souhaité continuer son engagement. Photographe de talent, il a réalisé toutes les photos des documents de campagne de la liste victorieuse.

D'une grande discrétion et dans la simplicité, il était un fidèle collaborateur, disponible et efficace. Sur tous les fronts, il ne comptait ni son temps ni son énergie. Président de la section locale de la Croix Rouge, du CAB et de l'outil en main du chaourçois, membre de la SAVB et du CCAS. Il siégeait également aux commissions finances, urbanisme, éducation, SAPIN et appels d'offres.

Il a laissé son empreinte au cinéma de plein air, au marché nocturne, au vide-greniers de Val Seine et dans bien d'autres manifestations.



Hommage à Marcel Hurillon, par Dominique Baroni

Marcel a été un mari, un père, un grand-père, un beau-père, pour certains un professeur, un conseiller d'orientation, un ami et pour beaucoup, un élu.

Ce que je retiens de Marcel, c'est la simplicité, la disponibilité, l'honnêteté, la générosité, et son engagement pour la collectivité, pour le bien de tous.

Marcel, c'est aussi la contradiction : discret, mais avec sa voiture jaune, comment pouvait-il passer inaperçu ?

Il n'était pas homme d'Eglise mais très ami avec les prêtres. Il était de gauche, mais il a su se faire apprécier de tous les élus aubois, notamment notre députée Valérie Bazin-Malgras. Il aimait porter sa chemise canadienne et ses claquettes mais savait revêtir le costume lorsqu'il le fallait.

Il avait un humour décapant, des discours inégalables qui partaient à la dérision.

Marcel est venu me chercher en 2008 pour intégrer son équipe en tant qu'adjoint. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il m'a fait confiance. Il était si heureux de me remettre son écharpe de Maire le 4 juillet 2020.

Il m'a laissé un bel héritage : une Mairie saine et bien gérée.

Merci Marcel pour tout ce que tu as fait pour Bar-sur-Seine et les Barséquanais.



Que font nos équipes municipales ?

Présentation de celles et ceux qui réalisent un travail essentiel dans la ville



Suite des présentations des agents du service administratif avec Marie qui a pour mission principale la gestion de l'Etat Civil.

Le rôle d'un Officier d'Etat Civil par délégation du Maire consiste à assurer :

- la réception des déclarations, de reconnaissances, de naissances, de décès,
- les transcriptions et mentions en marge de tous documents ou jugements sur les registres (livrets de famille, mention mariage, divorce, décès, etc),
- la rectification des actes d'état civil,
- l'établissement de tous actes relatifs à ces déclarations (acte de naissance, mariage et décès),
- l'enregistrement des mariages et PACS,
- la modification et dissolution des PACS.

En plus de cette fonction, Marie est également agent d'accueil, en charge de répondre aux demandes relatives à l'enfance (cantine, garderie et accueil de loisirs). Elle a aussi en charge une partie de la gestion des agents communaux, en collaboration avec la Directrice des Ressources Humaines.

Ça bouge à Bar-sur-Seine !

Arrivée d'un manager de centre-ville



Je m'appelle Jérémie Garnier, j'ai 33 ans. Je suis diplômé d'un DUT en techniques de commercialisation, j'ai ensuite travaillé pour Marque Avenue Maison, puis pour Décathlon. Mais la passion de la politique était trop forte, j'ai donc décidé de reprendre mes études, j'ai obtenu une licence de sociologie et sciences politiques, puis un Master1 et Master2, dans le domaine du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques.

J'ai postulé pour ce poste de manager de centre-ville, qui correspond à mes études en commerce et en sciences politiques.

C'est avec grand plaisir que j'ai pris mes fonctions le 1^{er} octobre.

Ce poste a pour but de redynamiser le tissu économique au niveau des commerçants, entreprises, artisans. De créer des liens entre tous les acteurs nécessaires à cette politique de développement, de dynamiser l'attractivité du territoire, d'accompagner les personnes dans le montage des dossiers pour la création de commerces, d'entreprises... Et d'apporter une évaluation des dispositifs mis en oeuvre, pour s'assurer de l'efficacité de cette politique dans sa globalité.

M. Garnier aura son bureau dans la maison du XVI^{ème}

La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

Le renouveau barséquanais s'inquiète de la gestion des terrasses et des redevances de nos hôteliers - cafetiers - restaurateurs.

En effet, des remontées de professionnels du secteur font apparaître que notre adjointe Mme Fauconnet chargée du domaine a demandé le retrait des terrasses au plus tard le 15 octobre. Certains ont même reçu des redevances à payer alors qu'au vu de l'année Covid le conseil avait voté l'annulation des taxes. Un éclaircissement est nécessaire et notre groupe demande une communication rapide auprès de l'ensemble des acteurs afin de trouver un arrangement et permettre de garder les terrasses en continue car beaucoup ont investi afin de donner une belle image à leur établissement et permis une accessibilité facile à toute personne âgée ou à mobilité réduite.

Pierre-Alcé LEJEUNE pour le RB

Est-ce que vous avez déjà eu honte ? Moi oui, cet été à Bar sur Seine !

J'ai eu honte de l'accueil, je devrais dire du non-accueil des camping-caristes de passage dans notre ville.

Certains choisissent de stationner sur la place du marché à l'ombre de quelques arbres, d'autres élisent domicile dans les rues ou sur les parkings de notre cité.

Cela fait maintenant deux ans que nous assistons à un grand changement dans l'organisation des vacances des Français. Pas une semaine sans un reportage à la télé sur l'engouement de toutes les tranches de population pour ce mode de déplacement et d'hébergement que représente l'achat ou la location de camping-cars.

Beaucoup de villes, et pas seulement sur les côtes françaises ont investi dans la création de parcs réservés à ces véhicules. Des solutions existent. Places créées et gérées par les municipalités, parcs appartenant aux villes mais gérés avec rétrocessions financières par des organismes privés et aussi parcs complètement privés avec accords public / privé.

Et nous dans tout cela ! Et bien depuis deux ans, rien et encore rien et toujours rien !

L'équipe municipale actuelle se retranche derrière le fait que le tourisme est géré par le Machin (Com-Com). Le machin, lui, dit ne pas avoir les moyens mais surtout n'a pas la volonté, de mettre en place de telles solutions pour notre ville. Pourtant des terrains sont disponibles et une de nos Maire Adjointe est Vice-Présidente de la Com-Com, en charge du tourisme !

En plus de l'amélioration de l'image de marque du barséquanais, les retombées économiques pour le commerce local et pour l'industrie du Champagne peuvent être très importantes. Garder sur le territoire de notre commune pendant quelques jours, des familles entières, entraîne automatiquement des achats locaux. C'est pourquoi, je vais présenter un vœu au conseil municipal du mois d'octobre pour demander le soutien de toute l'équipe municipale, à la création d'un emplacement d'au moins 6 places de camping-car sur notre commune, vœu qui sera, si le Maire l'accepte, transmis à la Com-Com et qui permettra peut-être de débloquer ce dossier.

La honte serait de ne rien faire avant les prochaines vacances !

Claude Hervy, pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine

Point sur les travaux rue du stade



Les travaux de la rue du stade ont donc commencé et dureront environ 2 mois. Une piste cyclable bordera les voies de chaque côté, des chicanes seront créées pour ralentir la vitesse et les eaux fluviales seront mieux gérées grâce à un puisard amélioré pour évacuer les pluies d'orage.

Pour laisser cette rue accessible, une déviation a été créée, qui relie la rue Cérés à la départementale RD671.

Nous demandons à tous les usagers de faire preuve d'une vigilance accrue.

Les associations se présentent

L'ACBS : Athlétique Club de Bar-sur-Seine

Allez Courir ! qui ne s'est jamais essayé à la course à pied ?

Qui n'a jamais tenté de se motiver en se fixant cette ultime résolution pour se mettre ou se remettre au sport ? Trouver le bon équilibre : c'est ce que les membres de l'ACBS vous proposent.

L'Athlétique club c'est avant tout un groupe de passionnés par le sport, par l'effort, par le bien-être que procure la course à pied. Un club à taille humaine qui affectionne la course à pied et plus particulièrement la pratique du « *trail running* ».

Le trail c'est la pratique de la course en pleine nature, la quête du dénivelé, l'envie d'évoluer au milieu des éléments naturels. Pour cela notre territoire du barséquanais propose un terrain de jeux idéal avec ses nombreux coteaux de vignes vallonnés et ses sublimes sentiers boisés.

Chaque mercredi soir et dimanche matin nos sportifs de l'ACBS se retrouvent ; baskets aux pieds pour des sorties d'1h00 à d'1h30 environ. L'ambiance est chaleureuse quelle que soit la météo, les sorties proposées sont variées, adaptées en kilométrage et en difficulté en fonction du niveau de chacun. Pourtant, même si l'ACBS est bien connu et souvent représenté dans les compétitions locales, l'esprit de notre club n'est pas de gagner ni de battre les autres. La philosophie de notre sport c'est de se vaincre soi-même : vaincre son corps, ses limites et ses peurs. C'est de se dépasser et parfois... transformer ses ambitions en réalité.

Et comme l'ACBS sait se renouveler pour être à l'écoute de ses adhérents, nous disposons depuis peu d'une section « *Marche Nordique* », une pratique de marche rapide tout aussi complète et équilibrée qui se pratique en pleine nature avec l'utilisation de bâtons.

Alors si vous souhaitez aussi vous maintenir en forme par les bénéfices de la marche et/ou de la course à pied, n'hésitez-plus, contactez-nous et venez nous rejoindre sans appréhension :

Par téléphone auprès de notre présidente Laurence SAUNOT : 06 28 06 25 26

Par email : laurence.saunot@free.fr



Vous êtes une association ? Vous voulez vous présenter ?

Faites-nous parvenir un texte, en le déposant à la mairie ou en l'envoyant à l'adresse :

contact@bar-sur-seine.fr

*Vous souhaitez insérer une publicité
dans le Petit Courrier ? ...*

*... Contactez la mairie pour
connaître les formalités.*

Calendrier des collectes des ordures ménagères et tri sélectif

Attention : le ramassage des sacs jaunes n'a lieu que toutes les deux semaines !



Calendrier de collecte 2021

Bar-sur-Seine

JUILLET

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOUT

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DECEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Ordures Ménagères: Rive droite, Avalleur, Place du 8 mai

Ordures Ménagères: Rive gauche (centre-ville)

Tri Sélectif (sac jaune)

PERMANENCES

Vous pouvez rencontrer vos élus. Pour cela, contactez la mairie.

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTÉRESSE